

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 367

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Presses

Mea culpa : Dans DP 364, j'accusais « 24 Heures » d'avoir gardé sur la Quinzaine littéraire organisée à Lausanne par Daniel Wehrly, la librairie de la Proue et Gil Pidoux « de Conrart le silence prudent »... Or un excellent article-bilan, dû à la plume de Mlle ou Mme Vollichard, a rendu pleinement hommage à cette intéressante manifestation, dont le succès a encouragé les animateurs à la renouveler sous la forme d'une « Ruelle littéraire » au Festival de la Cité (du 18 au 26 juin). *Mea culpa...*

*

Tout de même, une certaine direction prise par la presse m'inquiète.

Je viens de lire le roman de Böll, « Die verlorene Ehre der Katharina Blum », dont on a tiré un film qui passait à Genève et va passer à Lausanne. On connaît l'argument : Une jeune femme totalement « a-politique » accueille chez un garçon dont elle a fait connaissance dans un bal. Or il est recherché par la police : parce qu'il est « déserteur » (refus de servir) et parce qu'il a pris part à des attaques à main armée — du moins c'est ce qu'affirme l'autorité. La voilà impliquée, arrêtée, interrogée (pour recel de malfaiteurs), par une police relativement correcte; puis traînée dans la boue par la presse à scandale, la « Bild-Zeitung » du trust Springer. Jour après jour, articles à sensation sur la « Mordbraut », les coups bas, les diffamations et les calomnies, tant et si bien que la malheureuse, qui n'ose ni sortir de chez elle, ni rester chez elle, finira par aller tuer l'un des journalistes...

*

Nous n'en sommes pas là, il s'en faut.

Tout de même, toute l'affaire Chappaz. Chappaz taxé par « Le Nouvelliste Valaisan » d'antipatriotisme; Chappaz comparé à un cancer — et un cancer, ça s'extirpe ! La femme de Chappaz,

Corinna Bille, prix Goncourt de la nouvelle, qui de sa vie ne s'est mêlée de « politique » ni ne s'en est prise aux promoteurs immobiliers plus ou moins voraces ou aux affairistes plus ou moins véreux, se voit comparée à une « possédée » qu'il conviendrait d'exorciser ! Il arrivait aussi que l'on brûle les possédées, dans le bon vieux temps...

*

Tout de même aussi, l'*« affaire Ziegler*.

Je comprends parfaitement qu'on ne soit pas d'accord avec Ziegler. Je comprends parfaitement qu'on l'attaque vivement — le contraire m'étonnerait et m'inquiéterait même, et lui aussi, probablement. Je ne comprends pas qu'un journal à grand tirage (*« 24 Heures »*) passe sous forme de publicité payée un factum de *L'Atout*, dans lequel

on ne s'en prend pas tellement au livre (n'ayant apparemment rien à lui opposer), qu'à l'homme. L'accusation d'être la créature « d'éléments poujadistes » (ici, je dois convenir que *L'Atout* s'y entend vraisemblablement mieux en matière de poujadisme que moi...); d'habiter dans une « villa peu prolétaire »; d'être « bien nourri » (?); d'être « lâche », parce qu'il aurait « réparti ses biens sur d'autre personnes » (je ne commente pas, n'entendant pour ma part que le français).

*

... Et dire que nos pasteurs nous accusent parfois de servir Dieu et Mammon ! Mais non : bon nombre d'entre nous servent exclusivement et fidèlement le second des sus-nommés !

J. C.

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Opération réussie

Relancé à l'essai pour un mois, le « Volksrecht » (Droit du Peuple) a, selon « Der Bund » recueilli 3000 abonnés qui garantissent la poursuite de sa parution. Une rédaction locale plus étoffée sera engagée et elle s'efforcera de se tenir à l'écart des tendances qui divisent le Parti socialiste zurichois. Ce qui a été possible pendant les six premières semaines de réparation semble donc réalisable à l'avenir. Bon vent à ce nouveau « vieux » confrère qui bénéficie de l'appui du « Freier Aargauer » (L'Argovien libre) !

— La menace qui pesait sur la succursale suisse de l'Agence « DDP » (voir DP 364) semble écartée. Les rédacteurs démissionnaires accepteraient de retirer leur démission et il est même question de développer ce service suisse. A suivre.

Pas bon marché

— Il existe depuis plus de quarante ans un service d'informations économiques privées, «Atlas».

On ne trouve pas ses bulletins hebdomadaires dans les kiosques et l'abonnement n'est pas à la portée des « manœuvres légers » puisqu'il coûte 400 francs pour une année ou 1080 francs pour trois ans. Paraissant sur huit pages, format A 4, avec parfois des suppléments, ce bulletin précise qu'il est à l'usage exclusif des abonnés et qu'il ne doit pas être transmis à des tiers sous une forme ou l'autre. Gageons que les abonnés savent utiliser les informations reçues pour récupérer largement le prix de l'abonnement.

Comme il y a quarante ans

— Nous avons lu dans la presse zurichoise la nouvelle de l'élection dans le cercle de Zurich 3 d'un juge de paix appartenant au Parti évangélique populaire. La candidate socialiste a été battue et le mandat que détenait le Parti socialiste est donc perdu. Ce qui est intéressant, c'est la coalition qui s'est constituée pour assurer cette élection puisqu'elle était formée du Parti évangélique populaire, de l'Alliance des Indépendants, du Parti démocrate chrétien, de l'Union démocratique du centre, du Parti radical et de l'Action nationale !